Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212200190-20251128-DCM2025_056-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 28 novembre 2025

Date de convocation :
21 novembre 2025

Date d'affichage :
21 novembre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	6
Votants	8

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi vingt-huit novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Glenn LIFFLER, Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR) pouvoir à Glenn LIFFLER
Gweltaz CORBEL pouvoir à Richard GLAUDEL
Floriane JUGÉ, Fabrice LE TROQUER (excusés)

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO

DCM2025/056 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 03 OCTOBRE 2025

Monsieur le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 03 octobre 2025 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE le procès-verbal du 03 octobre 2025.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS